



## BULLETIN MUNICIPAL

NUMERO 34 - SEPTEMBRE 2019

### ➤ A vos agendas !

- **Le 26 octobre** :  
Rallye de la noix organisé par Sport Mécanique Saint Marcellinois
- **Le 10 novembre** :  
Concert à l'église orchestré par Le Clocher de St Michel
- **Le 11 novembre** :  
Commémoration de l'Armistice de 1918 à 11 h devant le monument aux morts
- **Le 16 novembre** :  
La Fraternelle organise la soirée "Mondée"
- **Le 30 novembre** :  
Passage de « La Marche du Téléthon » et animations organisées à l'école par la municipalité
- **Du 21 au 28 décembre** :  
Découverte de la crèche réalisée par Le Clocher de St Michel

### ➤ Le mot du maire

Les vacances sont finies, les enfants ont retrouvé le chemin de l'école. La rentrée pour nos 19 élèves s'est bien passée. Ils ont été accueillis par notre nouvelle directrice Ingrid SGARRA qui a succédé à Magali TERNANT. Merci à Magali pour ces 16 années consacrées à l'éducation de nos enfants.

Pour une première, le repas fermier a remporté un grand succès, ainsi que notre traditionnel concours de pétanque, merci à tous les participants.

Suite aux élections partielles du 3 février 2019, nous avons accueilli 4 nouveaux élus : Maude AGNIEL, Jean-Luc CHESSA, Gilles MONNET et Sophie DYE. Ils se sont rapidement impliqués dans les dossiers en cours dont celui du PLUI.

À ce sujet, l'enquête publique a eu lieu du 8 avril au 11 mai 2019. Les remarques formulées lors de cette enquête ont été étudiées par la commission d'enquête.

Les services de Bièvre Isère, les bureaux d'étude, et les élus ont travaillé en commun, en s'appuyant sur les conclusions de l'enquête publique, pour finaliser ce projet. Après divers échanges avec le collectif, nous leur avons proposé une modification

du règlement et du zonage des OAP, afin d'adapter le projet. Cette proposition n'a pas fait consensus, c'est pourquoi lors de la séance du Conseil municipal du 18 septembre 2019, afin d'apaiser les tensions au sein du village, j'ai proposé de passer les OAP en zonage 2AU. Une zone 2AU est une zone à urbaniser à long terme, sous réserve que l'ensemble des conditions nécessaires à son ouverture soient réunies. Son éventuelle ouverture à la construction nécessitera une procédure de modification du PLUI. Sachant que cette proposition, ou celle étudiée initialement, n'ouvrira pas à la construction tant que nous n'aurons pas levé la réserve de la ressource en eau. L'assemblée a validé à la majorité (7 voix pour et 3 contre). Cette proposition sera intégrée au dossier d'approbation du PLUI soumis prochainement au vote du Conseil communautaire de Bièvre Isère. Cette solution ne me semble pas la plus adaptée pour développer notre village mais permettra, du moins je l'espère, un retour au calme.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe municipale, un bel automne.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Joël MABILY

## ➤ L'école des petits malins



L'école des petits malins accueille 19 élèves pour cette nouvelle rentrée scolaire sous la direction d'Ingrid SGARRA. La répartition est la suivante :

7 petits (PS)  
6 moyens (MS)  
et 6 grands (GS)

**A St Geoirs**, Marie VARGOZ et Sandra MERCIER s'occupent de 11 CP, 8 CE1 et 6 CE2 soit 25 enfants.

**A Brion**, Emilie BERRIER SERAFIN avec Sandra MERCIER accueillent 13 CM1 et 9 CM2 soit 22 enfants.

Un total de **66 enfants dans le RPI.**



## ➤ Le clocher de St Michel

**Une buvette...un concert ...pour la Madone**

Suite aux **dégradations importantes dues à la foudre**, un projet de restauration de la Madone a été mis en place.

**Un restaurateur** interviendra sur la statue elle-même mais aussi sur le piédestal lui aussi bien endommagé.

**La Mairie et la Paroisse St Paul de Toutes Aures** ont pris en charge l'organisation du financement.

Des projets d'aide proposés par les habitants ont également vu le jour.

**Samedi 26 octobre**, lors du passage du Rallye automobile de la Noix, une buvette et petite restauration sera installée au Point spectacle de la Croix de Baron.

**Dimanche 10 novembre**, à 16 h 30 à **l'église un concert** Trompettes et chant aura lieu.

Les bénéfices de ces deux manifestations seront alloués à la restauration de la Madone.

D'autre part **une souscription** auprès des habitants du village, de la Paroisse et même

au-delà sera mise en place pour aider au financement.

Pour plus d'infos contacter  
Françoise J 04 76 65 49 86



de la fanfare des "Po'Boys". La mini chasse aux œufs, les ateliers maquillage et confection de paniers ont fait le bonheur des petits et des grands gourmands.



Fanfare des "Po'Boys"

### ➤ Le repas des aînés

Le 23 février dernier, la Commission Sociale a offert aux aînés son traditionnel repas concocté par Mr Jean-Claude REY traiteur à La Forteresse.

Ce fût l'occasion de fêter dignement l'anniversaire du doyen de cette assemblée, Mr Joseph GUIRONNET pour ses 90 ans.



### ➤ La fête des mères

Le 25 mai les mamans ont été fêtées. La municipalité avait convié tous les habitants autour d'un apéritif.



### ➤ La chasse aux œufs

Les "Arts Allumés" s'était installé le 20 avril dans notre village en proposant une ambiance "Nouvelle Orléans" avec la venue

### ➤ Le repas fermier

A l'occasion du Marché des Fermes qui c'est tenu à La Ferme MABILY le 30 juin, la



municipalité a organisé un repas fermier élaboré avec les produits locaux.



### ➤ Le concours de boules

Le 20 juillet a eu lieu le concours de boules. Le temps incertain n'a pas découragé les amateurs. Nous avons eu 44 inscriptions pour les doublettes et une dizaine pour le complémentaire.

Félicitations aux finalistes des 2 groupes



### ➤ La collecte du don du sang

Ce lundi 26 août, une collecte de sang s'est déroulée sur notre commune suite aux messages de l'Établissement Français du Sang confronté à un niveau de stock au plus bas, suite à la sollicitation de l'association des Donneurs de Sang de la Région

Stéphanoise et environs, les donneurs ont répondu "présent".

Ce sont 62 personnes qui se sont présentées à la collecte afin d'offrir leur sang à tous ceux qui en ont besoin.

Une équipe médicale très réactive, des bénévoles encadrant les donneurs, tout pour favoriser ce geste de solidarité.



### ➤ Le 14ème rallye de la noix

Le rallye de la Noix de Grenoble 2019 se dispute les 25 et 26 Octobre 2019 autour de Chatte. Ce rallye est organisé par l'ASA St Marcellinoise et le Sport Mécanique Saint Marcellinois.

Une épreuve chronométrée aura lieu dans notre commune le samedi 26 octobre.

#### ✦ 1er tour :

Fermeture de route à 7 h 38

1ère voiture de course à 9 h 08

Ouverture de la route à 11 h 47

#### ✦ 2nd tour :

Fermeture de route à 12 h 42

1ère voiture de course à 14 h 12

Ouverture de route à 16 h 41

#### ✦ 3ème tour :

Fermeture de route à 16 h 50

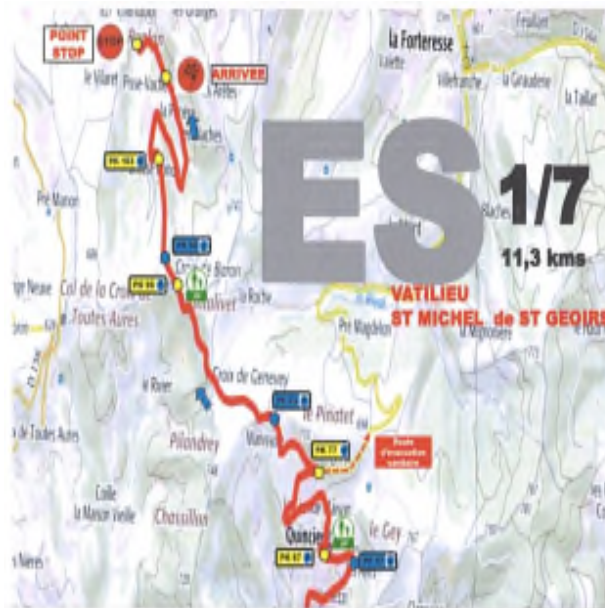
1ère voiture de course à 18 h 21

Ouverture définitive à 20 h 40

**Attention ces horaires sont théoriques.**

Nous vous rappelons de tenir compte des règles élémentaires de sécurité, ainsi que des emplacements dangereux (trajectoires, abords des routes). Il est conseillé pour votre sécurité de vous mettre dans les zones publiques autorisées mises à votre disposition, tout au long du parcours, délimitées par la rubalise verte. La présence du public en tout autre lieu est strictement

interdite au-delà de ces limites, vous engagez votre responsabilité.



**Des reconnaissances auront lieu le samedi 19 et dimanche 20 octobre de 8 h 30 à 18 h.**

Sur proposition de Mr le Maire, l'Association La Fraternelle et le groupe du Clocher ont accepté d'organiser une buvette avec petite restauration sur le Point Spectacle de la Croix de Baron.

Le bénéfice de cette manifestation sera entièrement dédié au budget de rénovation de Notre Dame des Vents.

Après contact avec toutes les associations de St Michel, la Chasse, le Club des Aînés et la Comité de Jumelage ont accepté d'apporter une aide humaine et/ou du matériel.

Nous avons besoin maintenant de bénévoles pour faire fonctionner cette buvette le samedi 26 octobre de 8 h à 21 h.

4 plages horaires vous sont proposées :

- de 8 h à 12 h
- de 12 h à 16 h
- de 16 h à 19 h
- de 19 h à 21 h

Pour l'inscription contacter

Joël 06 14 86 47 96 ou

Françoise J 06 77 82 91 66

D'autre part, nous souhaitons vendre des parts de gâteaux maison et nous invitons toutes les bonnes volontés à se mettre aux fourneaux ; Les gâteaux seront à déposer

chez Gilles Monnet (☎ 07 86 99 72 63) et/ou à la salle du Conseil le vendredi soir ou le samedi matin avant 10 h.

Merci de répondre nombreux à nos sollicitations.

*Le Maire et Les Présidents des Associations organisatrices.*



## ➤ Concert à l'église 10ème anniversaire

Dimanche 10 novembre à 16 h 30 à l'église aura lieu le concert annuel.

Au programme :

- STABAT MATER de G.B. Pergolese,
- Concerto pour trompette de G.P. Telemann.

Ensemble orchestral par les professeurs du Conservatoire de Grenoble.

Chant :

Sabine ALBERT-CRESCENCE et Myriam LAIDOUNI-DENIS.

Trompette et direction artistique :  
Jean-Charles DENIS.

Libre participation aux frais.

## ➤ L'ACCA

Les chasseurs vous informent des dates de battues aux chevreuils. Tous les rendez-vous se feront au parking de la Chessière à 7 h 30. Départ de la battue à 8 h.

- Samedi 30 novembre :

La Combette et les Blaches.

- Samedi 7 décembre :

Les Blaches et Buisson Rond.

- Samedi 14 décembre :

La Combette et Les Blaches.

- Samedi 21 décembre :

Les Blaches et Buisson Rond.  
- Samedi 28 décembre :  
La Combette et Les Blaches.



## ➤ Le s Mandrinades 2020

C'est un voyage dans l'histoire que nous propose la commune de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs. L'histoire de l'enfant du pays. Louis Mandrin, né en 1725. Mandrin entré en rébellion contre les pressions fiscales des fermiers généraux. Cet événement nous fait redécouvrir cette époque avec des démonstrations de vieux métiers, des bals, des expositions, des pièces de théâtre, des concerts .....

Nombreuses animations durant 3 jours.



Si vous voulez participer à cet évènement, une réunion est programmée le jeudi 3 octobre à 20 h à la salle du conseil.

## ➤ Épicerie itinérante

A partir du 8 octobre mon « magasin sur roues » viendra jusque chez vous pour vous apporter des produits locaux et artisanaux, respectueux de l'environnement et surtout du travail de nos producteurs !

Vous trouverez ci-dessous le « planning » de votre camion épicerie, mais pas de panique si vous n'êtes pas chez vous au moment où je passe dans votre commune, rendez-vous sur le site internet où vous

pourrez pré-commander votre panier et où nous conviendrons ensemble d'un moment pour vous livrer !



## ➤ Distribution de sacs de tri

A titre expérimental, une distribution en porte à porte de 3 sacs de tri (jaune, vert, bleu) a été effectuée auprès de tous les habitants des communes de Bièvre Isère. Ces 3 sacs vous sont distribués gratuitement pour vous permettre de pré-trier vos déchets à votre domicile avant de les déposer dans l'un des 160 points d'apport volontaire répartis sur tout le territoire. Ces sacs sont destinés à faciliter votre geste de tri. Cependant, si vous étiez absents lors de cette distribution, nous vous informons que de nouveaux sacs sont disponibles dans votre mairie.

Mairie de St Michel de St Geoirs  
1550 Route de la Forteresse  
38590 St Michel de St Geoirs  
☎ 04 76 65 48 83

✉ [mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr](mailto:mairie.stmichelstgeoirs@wanadoo.fr)  
Site : [www.mairie-stmichelstgeoirs.com](http://www.mairie-stmichelstgeoirs.com)

*Conformément à l'article 39 et 40 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification de vos données nominatives. Afin d'exercer ce droit, vous pouvez contacter la Mairie par le biais de notre formulaire de contact sur le site ou par courrier postal.*